

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Bush-reitere-son-opposition-a-la-Cour-penale-internationale>

# **Bush réitère son opposition à la Cour pénale internationale**

- Empire et Résistance - « Gringoland » (USA) -

Date de mise en ligne : vendredi 6 mai 2005

---

**Copyright © El Correo - Tous droits réservés**

---

**Le président américain George W. Bush a réaffirmé jeudi son hostilité à la Cour pénale internationale (CPI) en rappelant que son pays ne voulait pas que des soldats américains soient jugés par des magistrats non élus.**

**Par l'Agence France-Presse**

Washington, jeudi 5 mai 2005

« Nous n'allons pas y adhérer. Et il existe une raison à cela : nous ne voulons pas que nos soldats comparaissent devant des juges non élus », a-t-il expliqué au cours d'un entretien à la chaîne de télévision néerlandaise TV Nos enregistré mercredi.

« Mais cela ne signifie pas que nous n'obligeons pas des personnes à rendre des comptes. C'est ce que nous faisons actuellement en Amérique », a ajouté M. Bush, sans précision.

En désaccord avec les pays européens, les États-Unis mènent depuis plusieurs années une vaste campagne pour soustraire leurs ressortissants civils et militaires à la juridiction de la CPI, chargée de juger les crimes de guerre ou contre l'humanité.

Washington a ainsi annoncé mardi que l'Angola était devenu le 100e pays à conclure un accord exonérant les ressortissants américains d'éventuelles poursuites devant cette instance.

La CPI est le premier tribunal international permanent chargé de la répression des crimes de guerre, dont le siège est à La Haye. Créée par le traité de Rome, elle a commencé à fonctionner en juillet 2002. Quatre-vingt-dix-huit États l'ont ratifiée.